

* *

Le quatorze de ce mois, le Cercle Littéraire a célébré le dixième anniversaire de sa fondation par une séance littéraire et musicale, donnée au Cabinet de Lecture. Un auditoire nombreux et bien choisi y assistait. M. J. O. Joseph, le Président du Cercle, dans un écrit plein d'élévation, a fait l'historique de cette société et exposé avec beaucoup de bonheur son but et ses tendances. Les Présidents de l'Union Catholique et de l'Institut Canadien-Français, M. Royal et votre très humble serviteur, invités à prendre part à cette séance, lui succédèrent à la tribune et firent chacun à leur manière acte de bonne confraternité à l'égard du Cercle Littéraire.

Pour ma part j'ai cru l'occasion favorable pour soulever une question qui intéresse particulièrement la jeunesse de Montréal.

Fonder une société quelconque n'est pas chose difficile dans notre bonne ville de Montréal. Nous en voyons chaque année naître un bon nombre, aussi ne devons-nous pas être surpris d'en voir de temps en temps quelques-unes disparaître. Ce serait une étude assez intéressante à faire que de passer en revue toutes celles qui ont vu le jour ici depuis quinze ans. Combien y a-t-il de gens qui, la main sur la conscience, pourraient se rendre le témoignage qu'ils n'ont pas été un peu les instruments de la fondation ou les complices de la mort d'au moins une de ces sociétés disparues ? Nées le plus souvent dans un moment d'effervescence littéraire ou d'enthousiasme politique, la plupart se sont éteintes avec le sentiment passager qui leur avait donné le jour, et les autres, on le sait, ne sont point tombées de vétusté. Et maintenant si l'on ajoute à cela le club, l'académie, le cénacle que chacun de nous a été sur le point de créer parmi ses amis, il devient de toute évidence que l'esprit d'association existe parmi nous à un degré considérable.

Cela étant, on peut se demander avec raison, comment il se fait que nous n'ayions pas à Montréal une société littéraire réellement florissante. Avec votre bienveillante permission, chers lecteurs, je vais tâcher d'indiquer quelques-unes des causes qui me paraissent y mettre obstacle, et nous verrons en même temps s'il ne serait pas possible de vaincre ces difficultés.

La cause de langueur la plus apparente de nos sociétés littéraires, c'est leur multiplicité. Prenons pour exemple les trois qui fraternisaient l'autre soir au Cabinet de Lecture Paroissial. Elles ont toutes trois le même but, les mêmes tendances religieuses et littéraires. Cela est si bien le cas que si nous venons à faire le dénombrement de chacune, nous trouvons beaucoup de membres du Cercle Littéraire dans l'Institut Canadien-Français et *vice versa*, et beaucoup de membres de l'Institut Canadien-Français à l'Union Catholique et *vice versa*. Si ce fractionnement de la jeunesse avait l'effet de répandre davantage le goût de l'étude, ou de multiplier les vocations littéraires dans des milieux différents, à la bonne heure ; mais comme nous venons de le voir l'élément constitutif de chacune de ces associations est le même ou à peu près, et notre monde littéraire étant assez restreint, il s'en suit que bien souvent elles se nuisent, tout en voulant s'entraider.

L'ambition première, le premier besoin d'une association littéraire, c'est la formation d'une bibliothèque. Pour y parvenir, elle met à contribution ses membres et le public ; son amie la société voisine en fait autant, et une amie de cette dernière épuise le procédé. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'aucune ne